



Construction, territoire, énergie et transports

Demande d'autorisation de construire

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une cabane de jardin, modification du projet autorisé, Riddes

Titre du projet de construction

Construction d'une cabane de jardin, modification du projet autorisé

Numéro pour consultation eConstruction
6c75d063

Requérant(e)
Pauline Cernaix

Auteur(e) de plans
Annick Dubuis

Parcelle
Parcelle 577, No Folio 5, Lieu-dit Les Courtenaux

Coordonnées
2'583'787 1'113'609

Propriétaire
Pauline Cernaix

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone hameau

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition
Expiration du délai: 27.04.2026

Date de publication
27.03.2026

Demande d'autorisation de construire - Démolition et reconstruction d'un chalet en résidence principale, Riddes

Titre du projet de construction

Démolition et reconstruction d'un chalet en résidence principale

Numéro pour consultation eConstruction
d780f9f3

Requérant(e)
Sarah Vuissoz

Requérant(e)
Grégoire Jasper Vuissoz

Auteur(e) de plans
Lou-Anne Siggen

Auteur(e) de plans - Entreprise
Helptech SA

Parcelle
Parcelle 3371, No Folio 26, Lieu-dit Villy

Coordonnées
2'583'652 1'111'342

Propriétaire
Sarah Vuissoz

Propriétaire
Grégoire Jasper Vuissoz

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone de petits chalets T3

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Commune de Riddes, Service des constructions
Rue du Village 2
1908 Riddes

Délai de mise à disposition
Expiration du délai: 27.04.2026

Date de publication
27.03.2026